

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 448/Sec.

Astrida, le 26 février 1951.



Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de passer au bureau du  
Comptable Territorial muni de 80.- francs pour y retirer votre  
certificat de composition de famille.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma consi-  
dération très distinguée.

L'Administrateur Chef du Territoire, ff., J. KIRSCH,

A Monsieur VAN WINCKEL Paul

à

A S T R I D A .

